
Adresse de la société populaire de Saint-Victurnien (Haute-Vienne) invitant la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Saint-Victurnien (Haute-Vienne) invitant la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 224;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39388_t1_0224_0000_3;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

dez point de cette montagne tutélaire du haut de laquelle vous donnez des lois à un peuple libre, que le royalisme, le fédéralisme, tous les monstres qu'enfante l'exécrable aristocratie n'aient exhalé le dernier soupir. Sans quoi votre gloire s'éclipse, notre bonheur n'est plus qu'un fantôme, la liberté nous échappe, le républicanisme s'évanouit; et il ne reste plus aux patriotes français qu'une mort cruelle ou un joug mille fois plus odieux et plus dur que celui que nous avons secoué.

« Représentants d'un grand peuple, dont le sort est attaché à votre persévérance, vous êtes trop grands vous-mêmes pour abandonner au vent des passions le vaisseau de l'État, que vous avez conduit heureusement au milieu des orages et des tempêtes; les rênes du gouvernement sont bien entre vos mains, si vous les quittez, ou elles seront abandonnées au hasard, et alors l'anarchie triomphante désolera la France, ou elles seront brisées par des mains parricides, et alors l'infamie aristocratie, faisant sortir des cendres de Capet un nouveau tyran, nous chargera des fers. Non, elle n'aura point ce barbare plaisir, le véritable souverain, le peuple français se lève tout entier; que son attitude est imposante! qu'elle est majestueuse! Il veut être libre à quel prix que ce soit, il le sera; tenez seulement à vos postes et songez que notre triomphe ne sera parfait que lorsque cet acte du corps législatif (citoyens, la patrie n'est plus en danger), retentira d'un bout à l'autre de la République, dont nous avons juré l'unité et l'indivisibilité. »

(Suivent 37 signatures.)

N° 124.

La Société populaire de Saint-Victorien, chef-lieu de canton, district de Saint-Junien, département de la Haute-Vienne, à la Convention nationale (1).

« Citoyens,

« Briser le sceptre des rois, ce fléau destructeur des hommes; renverser le trône des préjugés sacrés par leur antiquité; détruire l'empire des superstitions qui ont pesé si longtemps sur l'espèce humaine; écraser l'hydre de l'aristocratie; foudroyer le fédéralisme; étouffer tous les germes de l'agiotage; extirper l'anarchie, telle est la carrière glorieuse que vous avez parcourue à pas de géants, et dans laquelle, vous avez eu à combattre les tyrans et leurs satellites, l'acharnement des fanatiques persécuteurs, la tourbe des égoïstes aux écours de bronze, des essaims de malveillants et d'agitateurs. Il vous a fallu démasquer les traîtres qui étaient au milieu de vous, couper jusqu'au vil les membres gangrenés de l'aréopage, vous avez triomphé de tous ces obstacles.

« Après cette victoire, volant sur les pas du génie, vous avez trouvé la clef d'un système de législation approprié à tous les peuples, vous avez saisi toutes les nuances d'un gouvernement républicain que l'antiquité, avec toute sa sagesse,

n'avait pas aperçu ou n'avait pas eu le courage d'exposer au grand jour. Mais, citoyens, il ne vous suffit pas d'avoir marqué la base sur laquelle doit porter notre République, il faut, *et ce vous est un devoir*, que vous en éleviez l'édifice jusqu'au faîte, parce que vous seuls en connaissez les dimensions et le ciment qui doit en lier toutes les parties; vous seuls pouvez donc lui donner sa perfection. Ainsi, la Société vous invite à demeurer à votre poste.

« Elle désirerait encore que vous fissiez placer sur la porte du temple auguste qui vous rassemble l'épigraphie suivante : « *Voici que je vais créer de nouveaux cieux, une nouvelle terre, et ensereler dans le mépris tout ce qui a précédé.* »

« Les membres composant la Société populaire de Saint-Victorien. »

(Suivent 26 signatures.)

N° 125.

Mers [Mer], département de Loir-et-Cher (1).

N° 126.

Adresse de la Société républicaine montagnarde de Plaisance, chef-lieu de tribunal au district de Nogaro, département du Gers, à la Convention nationale (2).

« Citoyens représentants,

« Après avoir substitué au despotisme un gouvernement républicain et déconcerté tous les tyrans de l'univers par le jugement du dernier roi des Français, vous avez donné un exemple formidable de la justice nationale aux conspirateurs et aux traîtres, en n'épargnant pas les membres de la Convention partisans de la royauté ou du fédéralisme et leurs complices qui voulaient tourner contre le peuple le pouvoir qu'il leur avait confié pour la défense de ses droits.

« Nous applaudissons aux journées des 31 mai, 1^{er} et 2 juin qui ont servi à frapper la faction d'hommes d'État, chefs de l'horrible complot d'attenter à l'unité et à l'indivisibilité de la République; leur acte d'accusation était écrit partout où le sang français a coulé. Nous bénissons celles des 3 et 4 de ce mois qui ont été employées à épurer la Convention des membres suspects qui ont signé la perfide protestation du 19 juin dernier, lorsque la République était menacée d'être déchirée dans plusieurs contrées, par les horreurs de la guerre civile et offrait le spectacle cruel des Français combattant contre leurs frères. Nous maudissons les trois députés de ce département qui ont trahi la cause du peuple, en se rendant les complices de cette faction liberticide; nous appelons sur leurs têtes coupables la vengeance des lois; ce sont des traîtres à extraire du sein des républicains libres.

(1) Archives nationales, carton C 281, dossier 780.

(1) Nous n'avons pu découvrir cette adresse.

(2) Archives nationales, carton C 281, dossier 780.